

SOVEEA

**Le recyclage des emballages,
une ambition au cœur de notre industrie**





Société de Valorisation des Eco-actions
des Engrais et Amendements

“ **Le recyclage des emballages, une ambition au cœur de notre industrie** ”

C'est au philosophe allemand du XX^e siècle, Theodor Wiesengrund Adorno, que l'on attribue la maxime toujours aussi actuelle « *Les musées préservent notre passé, le recyclage préserve notre avenir* ». Il est en effet question de notre avenir et celui de notre industrie quand on évoque la question du recyclage. C'est pourquoi nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour nous occuper de demain. Il y a déjà plus d'une décennie, nous avons pris à bras le corps l'enjeu du recyclage, et de la valorisation des produits issus de cette transformation, en initiant en 2007 cette belle aventure qu'est SOVEEA.

L'action de SOVEEA en 2021 est d'ailleurs à l'image de l'industrie de la nutrition des plantes : résiliente, tournée vers l'avenir et résolument engagée. Malgré une année difficile en 2020, liée à la crise sanitaire qui nous a tous impactée, SOVEEA a su tenir le cap et proposer de nouvelles ambitions de filière pour le recyclage des emballages vides d'engrais et d'amendements.

Ce qui n'était que chimère en 2007 devient tangible en 2021 : tendre à un taux de collecte et de recyclage de nos emballages de 100%. Une belle réussite qui en cache une autre : la réalisation d'un rêve de longue date, celui d'avoir la pleine maîtrise de la chaîne de valeur du recyclage, avec l'ouverture courant 2022 de la première unité de recyclage de big-bags en France.

Que de chemins parcourus ! Certes, l'ambition n'est que balbutiante face au monde des possibilités qui s'ouvre devant nous. Je parle notamment à l'éco-modulation qui devra être mise en œuvre au 1^{er} juillet 2023 et qui a toute sa place dans la trajectoire de durabilité de nos entreprises.

Pour toutes ses actions, je tiens à remercier les Eco-Contributeurs sans lesquels cette aventure ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui et je compte sur leur engagement pour être à la hauteur de l'ambition de notre industrie, au cœur d'une transition vers une économie circulaire.

Avec toutes mes salutations,

Florence NYS,

Présidente de SOVEEA et
Déléguée générale de l'UNIFA

Notre gouvernance

Présidence



Présidente
Florence NYS

Administration



Administrateur
Nicolas BROUTIN
YARA



Administrateur
Jacques FOURMANOIR
TIMAC AGRO



Administratrice
Laurence PATOUREL
ANPEA

Direction



Directeur général
François DELTOUR

154 Eco-Contributeurs

participent à la collecte et au recyclage des emballages vides d'engrais et d'amendements.

2F OUEST	COOPERATIVE	INTERFERT	SEPAC
AGRALIA SAS	BOURGOGNE DU SUD	INTERORE SA	SICA DE GOUAIX
AGRAUXINE BY	COOPERATIVE DE	IRIBARREN SA	SOBAC
LESAFFRE	CREULLY	ITALPOLLINA FRANCE	SOUFFLET
AGRI OPTIM	CR DISTRIBUTION SAS	J.L.C	AGRICULTURE SAS
AGRI-SYNERGIE SARL	DELEPLANQUE & CIE	J3C AGRI SAS	SUD ENGRAIS
AGRIAL	DIETAXION SAS	JEUSSELIN SAS	DISTRIBUTION
AGRICONOMIE	DIJON CEREALES	K+S FRANCE	SUMI AGRO FRANCE
AGRIMER - AGROCEAN	DUMESNIL	KOPPERT FRANCE SARL	TERRIALIS
AGRODIA SA	DUROURE .12	LA GRANDE JAUGUE	TERNOVEO
AGROFERTIL SARL	DUROURE.7	LABORATOIRE Solutio	TERRE COMTOISE
AGRONUTRITION	DYNAFLOR	LALLEMAND SAS	TERRE D'ALLIANCES
AMALTIS	EFIKA SOLUTIONS	LAUTIER & CIE	TERRENA
ANGIBAUD DEROME &	ELIARD - SPCP	LEPICARD AGRICULTURE	TERRES DU SUD
SPECIALITES	EMC2	LHOIST FRANCE OUEST	TERRIAL
APPRO-VERT	ENGRAIS DROUIN SA	LONGUEIL (CIE DES	TESSENDERLO KERLEY
APPROCHIM	ENGRAIS PASSERON	ENGRAIS DE)	INTERNATIONAL
ARMBRUSTER FRERES	SARL	LORCA	THIELIN CULTURE
SAS	ENGRAIS SUD VIENNE	MAISADOUR	TIMAB MAGNESIUM
ARMBRUSTER VIGNES	EURALIS CEREALES	METHODE COUSINIE	TIMAC AGRO
SARL	EUREA DISTRIBUTION	SARL	TMCE (TECHNIQUE
ARTERRIS - ALLIANCE	EUREDEN	NOVALE	MINERALE CULTURE ET
OCCITANE	EUROCHEM AGRO	NUFARM	ELEVAGE)
AXEREAL	FRANCE	NUTRIEN FRANCE	TRADE CORPORATION
BELOT FILS ETS	FCA FERTILISANTS	OCEALIA	INTERNATIONAL, SAU
BERNARD AGRICULTURE	FERTEMIS	OCI AGRO FRANCE	TRIFERTO BELGIUM NV
BHS	FERTIBERIA FRANCE	OLMIX	UCAL
BIO3G	SAS	OMAG SUD AGRO-	UNEAL
BIODEVAS	FERTILORE	PERRET (SAP)	UNIFERT FRANCE
LABORATOIRES	FERTINAGRO	OVINALP FERTILISATION	UNION FRANÇAISE
BLUE AGRO	FERTIVAL FRANCE SAS	PHOSAGRO FRANCE	D'AGRICULTURE
BMS MICRO	FRANCE OLIGO	SAS	BIOLOGIQUE (UFAB)
NUTRITRIENTS FRANCE	FRAYSSINET SAS	PIEDNOIR ETS	UNION INVIVO S041 -
SAS	GAIAGO	PILLAERT SA	FERTILINE
BOREALIS L.A.T GMBH	GETADE AGRI CONCEPT	PLANTIN	UPL FRANCE
CAPINVEST SAS	SARL.	PRODUCTOS	VAL DE GASCOGNE
CAVAC	GIROUX SAS	AGRICOLAS MACASA	VALAGRO FRANCE
CEREGRAIN	GREENCELL SA.	PROVENCALE	VALFRANCE
DISTRIBUTION	GROUPE MEAC SAS	QUALIFERT	VEGELIA
CERESIA	H.M.W.C	RAGT - PLATEAU	VERTALYSE
CHAUX SAINT PIERRE	HAIFA FRANCE	CENTRAL	VIA VEGETALE
SNC PIGEON & CIE	HEXAGRI	ROSIER	VIOLLEAU SAS
COMPO EXPERT	HUON ETS	SAS LB	VITI VISTA
FRANCE SAS	ICL EUROPE BV	SCAM S.C	VIVESCIA
COMPTOIR AGRICOLE	ICL FRANCE	SCAR	VOET ENGRAIS
COOPERATIVE	SPECIALITES	SCL ITALIA S.P.A.	YARA FRANCE
AGRICOLE INTERVAL	IMPACT PRO	SDP	

Nos chiffres clés



94%

de taux de collecte

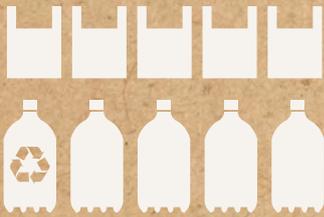


de ratio recyclé / collecté



93%

de taux de recyclage



8 366 tonnes

d'emballages collectés
(big-bags, sacs et
bidons plastiques)



Soit



4%

de hausse par
rapport à 2020



154

Eco-Contributeurs



Soit

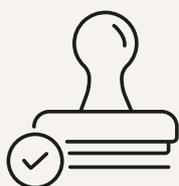


9

nouveaux Eco-Contributeurs
par rapport à 2020

Nos faits marquants

Fin 2020 1^{er} trimestre 2021



Prorogation de l'accord-cadre avec le ministère de la Transition Ecologique fixant la feuille route d'ADIVALOR, et de l'ensemble de ses actionnaires, dont SOVEEA

2^e trimestre 2021



Avancement opérationnel du projet d'unité de recyclage de big-bags en France.

3^e trimestre 2021



Augmentation de la collecte, due à plus de volumes disponibles sur le marché et à une meilleure collecte.

Amélioration de la chaîne de valeur de recyclage, due à l'augmentation des matières premières et celle des valeurs recyclées suivant cette tendance.

4^e trimestre 2021



Décision collective des acteurs de la « filière ADIVALOR » (semences, protection des plantes, hygiène, plastiques agricoles, nutrition des plantes) des conditions de mise en œuvre de l'éco-modulation en 2023.

Nos défis à relever

COLLECTE & RECYCLAGE

Être acteur de premier plan du recyclage des emballages

Création d'une première unité de recyclage de big-bags en France

SOVEEA et ADIVALOR ont lancé un projet d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en 2019, autour de la création d'une usine de recyclage de big-bags en France. Par le développement de ce projet inédit en France, SOVEEA souhaite relocaliser la chaîne de recyclage de l'amont à l'aval, pour sécuriser ses débouchés et réduire les distances de transport.

Le choix des différents dossiers, amorcé en 2020, a été finalisé en 2021. Cette année a été celle de l'opérationnel avec un accompagnement technique d'ADIVALOR auprès du porteur de projet sélectionné pour une ouverture de l'unité de recyclage prévue courant 2022.

Avec cette nouvelle unité, l'objectif est de sécuriser le recyclage de big-bags pour environ 10 000 tonnes de plastiques (incluant les plastiques non agricoles), dans une optique de relocalisation des unités de production en France. Dans ce cadre, ADIVALOR sera le partenaire privilégié pour l'approvisionnement de big-bags.

Augmentation des quantités d'emballages collectés

Les quantités d'emballages collectés ont progressé de 4% cette année, par rapport à 2020, et devraient encore progresser dans les années à venir.

Les agriculteurs ont été un élément clef dans le succès de cette entreprise, en rapportant notamment des fagots de 5 à 10 big-bags chacun auprès de 8 000 points de collecte. Ces emballages vides ont été mis en balles et stockés avant d'être expédiés vers des unités de recyclage en Europe.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les débouchés du recyclage des emballages plastiques sont multiples. Les big-bags d'engrais - polypropylène pour la poche externe et polyéthylène pour la poche interne - sont recyclés pour la fabrication de hourdis, servant à la construction pour le bâtiment, en Italie, et pour la confection de caquettes pour les champignons, en Pologne.

RÈGLEMENTATION

Légitimer l'engagement de la première heure et le travail de notre filière

C'est grâce à l'anticipation de cette trajectoire de recyclage, dès 2007, pour les emballages vides d'engrais et d'amendements, que la filière a atteint un taux de collecte et de recyclage proche de 100%, et a rempli les objectifs fixés avec succès.

Par leurs engagements responsables de la première heure, les acteurs de la filière - agriculteurs, metteurs en marché, industriels, importateurs et distributeurs- ont grandement contribué à faire reconnaître et inscrire dans la loi Anti-gaspillage pour l'économie circulaire – dite loi AGEC – les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP). Le bien-fondé de ces actions a été matérialisé par un accord-cadre entre ADIVALOR et le ministère de la Transition Ecologique fixant la feuille de route d'ADIVALOR et de l'ensemble de ses actionnaires, dont SOVEEA.



LE SAVIEZ-VOUS ?



Dans le cadre de la feuille de route ADIVALOR et ses actionnaires, dont SOVEEA, la filière doit mettre en place plusieurs actions à l'horizon 2023 :

- La mise en place de l'éco-modulation (bonus-malus) pour faciliter la recyclabilité et circularité des plastiques.
- La création d'une unité de recyclage de big-bags en France.
- L'étude sur le réemploi de certains emballages en plastique comme les IBC (deux bidons d'une contenance de 1000 L sur une palette).

Nos défis à relever

INNOVATION

Faciliter les échanges d'informations tout au long de la filière

SOVEEA a souhaité mettre en œuvre en 2021 un outil appelé « Base produit », qui s'inscrit dans une volonté de faciliter les échanges d'informations standardisés entre différents maillons de la filière. Ce dispositif permet de fluidifier et de mettre en cohérence les informations du catalogue produits des fertilisants, que détient chaque industriel, pour les transmettre de manière optimale aux metteurs en marché et aux distributeurs.



COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?



- Les « fiches produits » sont renseignées à partir des données communiquées par les fournisseurs selon une trame établie par SOVEEA, soit en se connectant au portail du site ou soit en envoyant un fichier au format spécifique.
- Chaque fournisseur associe aux données d'une fiche produit, des règles de gestion par distributeur et/ou par produit (il garde la maîtrise du couple produit distributeur).
- Grâce à l'outil « Base Produit » le travail n'est réalisé qu'une fois sans modification des ERP (progiciel de gestion amont et aval).
- L'outil « Base Produit » transforme les données en format lisible et reconnu par la distribution (format EDIFACT - Agro EDI Europe) : les mises à jour de fiches (modifications, créations ou suppressions) en sont facilitées.

Poids net : 600 kg

Emb : 69264



DECOUPEZ SUR LE POINTILLE

Poids net : 600 kg

Emb : 69264



DECOUPEZ SUR LE POINTILLE

Poids net : 600 kg

Emb : 69264



DECOUPEZ SUR LE POINTILLE



DECOU

Nos perspectives

L'éco-modulation ou créer de la valeur autrement

Entretien avec **Pierre de LEPINAU**,
Directeur général d'ADIVALOR

1 Qu'est-ce que l'éco-modulation et quel est son objectif ?

L'éco-modulation vise à inciter les metteurs en marché de produits conditionnés à une meilleure éco conception des emballages, c'est-à-dire de réduire les impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie. Dans le cas des emballages d'engrais, il s'agit notamment d'améliorer leur recyclabilité et réduire la consommation de ressources en utilisant des matières plastiques recyclées en remplacement de matières plastiques vierges.

L'éco-modulation est un mécanisme d'incitation économique, consistant en un système de bonus-malus organisé autour de l'éco contribution de base. Ce n'est pas un procédé punitif : l'idée n'est pas d'imposer mais de suggérer les moyens par lesquels l'entreprise peut améliorer l'éco conception de ses emballages.

Vous avez des bonus qui sont facilement atteignables pour les entreprises. Par exemple, vous obtenez un bonus si vous pouvez garantir de l'absence de matériaux perturbateurs, comme les agrafes métalliques ou le Rilsan en polyamide ; ou bien si vous pouvez garantir de l'incorporation de matières recyclées (MPR) à hauteur de 25% dans vos futurs emballages. En revanche, vous pourrez avoir un malus pour l'utilisation d'emballage en double matériaux, car c'est plus difficile de le recycler et par la suite de valoriser les plastiques issus de cette transformation.

2 Quelles sont les opportunités pour la filière ?

L'éco-modulation sera mise en place au 1^{er} juillet 2023 pour l'ensemble des intrants agricoles actuellement collectés dans le cadre de la filière ADIVALOR, dont ceux de la nutrition des plantes.

Cette nouvelle initiative est une réponse proactive à la demande formulée par les pouvoirs publics.



L'éco-modulation contribuera à valoriser ces actions pour aller encore plus loin dans le défi de l'économie circulaire.

Elle sera une nouvelle source de valeur, dans un monde où l'entreprise est soucieuse des attentes sociétales actuelles, qui tendent notamment vers des pratiques plus vertueuses (anti-gaspillage, réduction de la consommation de ressources, recyclage).

3 Quels sont les freins que vous pouvez rencontrer pour sa mise en œuvre ?

Nous avons déjà identifié des verrous techniques et réglementaires qui limitent les possibilités de modifier la conception des emballages.

Mais la plupart de ces verrous devraient être rapidement levés. Songez par exemple qu'il y a 20 ans, l'emploi de plastiques recyclés était interdit et jugé impossible pour la fabrication des bouteilles de boisson.

En 2020, des marques leaders d'eau minérale ont lancé des bouteilles composées à 100% de matières plastiques recyclées !

À propos d'ADIVALOR

ADIVALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole.

Organisme privé sans but lucratif,

ADIVALOR organise la collecte et le recyclage des déchets de l'agrofourniture sur l'ensemble du territoire français : emballages vides, plastiques usagés et déchets dangereux.

Pour en savoir plus : www.adivalor.fr



Le recyclage des emballages vides d'engrais et d'amendements, de l'amont à l'aval

① et ② Big-bags ③ Recyclage en Pologne (région Lochow) ④ Big-bags compressés en balle ⑤ Chaîne de Broyage ⑥ Granulés prêts au réemploi après extrusion ⑦ Barquettes de champignon Polonais







CONTACT

François DELTOUR

06 87 76 52 35
frdeltour@soveea.fr

14 rue de la République
92800 Puteaux

Adresse postale Le Diamant A
92909 La Défense cedex France

www.soveea.fr